

Genève le 24 avril. 1949.

Conférence diplomatique

+ - 3 MAI 1949 +

Rel.: D 11 Israël

Monsieur le Président,

Les chefs des délégations de l'AFGHANISTAN, de l'EGYPTE, du LIBAN, du PAKISTAN et de la SYRIE ont l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence ce qui suit:

C'est avec étonnement qu'ils viennent de relever que parmi les délégations invitées à la présente Conférence diplomatique figurent les Sionistes de Palestine sous le nom "d'Etat d'Israël".

Or, vu que les Etats qu'ils ont l'honneur de représenter à cette réunion internationale ne reconnaissent pas les juifs de Palestine en tant qu'Etat,

Vu que seuls les Etats dont la souveraineté n'est nullement contestée ni contestable peuvent être invités à ce titre à une telle Conférence,

Vu qu'à la Conférence préparatoire de Stockholm les juifs n'ont été admis qu'à titre d'observateurs,

Vu que l'Organisation des Nations Unies n'a encore pris aucune décision pour l'admission en son sein "d'Israel" en tant qu'Etat,

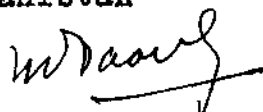
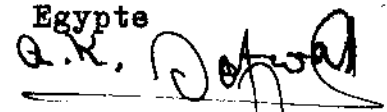

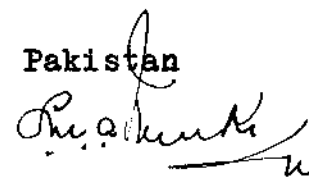
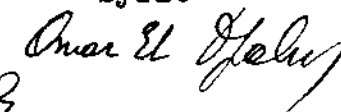
Pour ces motifs, ils protestent énergiquement contre l'invitation de ce prétendu Etat et s'opposent formellement à la présence d'une délégation juive à ce titre, et prient Votre Excellence de vouloir bien prendre acte de leur opposition et soumettre celle-ci à la Conférence à sa première séance utile.

A

Cependant, animés d'un désir sincère de contribuer à la réussite de la présente Conférence, dont la vocation hautement humanitaire est universaliste rencontre leur adhésion la plus complète, les chefs des délégations précitées n'élèveront pas d'objection à l'admission des juifs en tant que simples observateurs. ~~et dans la mesure~~

Toutefois, il reste bien entendu que cette admission n'implique en rien un changement dans l'attitude de leur gouvernement respectif à l'égard du soi-disant Etat d'Israel, et ceci sous toutes réserves. ~~et dans la mesure permise par le règlement.~~

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de leur très haute considération.

Afghanistan	Egypte	
		
Liban	Pakistan	Syrie
		

Son Excellence Monsieur le Président de la Conférence diplomatique pour l'élaboration de Conventions internationales destinées à protéger les victimes de la guerre.

I subscribe to the proposal at 'A'

above.

D. N. Mibia

